



**Question orale de Mme Isabelle Moinnet, Députée,  
à M. Jean-Claude Marcourt, Vice-Président, Ministre de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et des Médias**

**Objet : lancement du portail d'information vivreici.be**

Monsieur le Ministre,

Le mercredi 14 janvier, les douze télévisions locales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF ont signé un accord visant à la création d'un portail de proximité qui leur soit commun. Ce portail, appelé -vivreici.be-, rassemblera en un même lieu les contenus audiovisuels de la RTBF et des télévisions locales bruxelloises et wallonnes. Il permettra un suivi continu de l'actualité.

Je me réjouis de cet accord, qui s'inscrit dans la droite ligne de la DPC, laquelle prévoyait de « *stimuler la conclusion de partenariats entre médias au niveau local afin de créer une offre plurielle de qualité, centrée sur les attentes des publics locaux et dont l'objectif est de créer dans chaque province de véritables plateformes médiatiques partagées* ».

Cependant, dans la DPC, le Gouvernement s'est aussi engagé à ce que cette plateforme soit ouverte « *tant aux opérateurs publics que privés, dans une logique d'information locale 360° par des collaborations opérationnelles dans le domaine éditorial, technologique et logistique* ».

A ce propos, j'aurais donc voulu savoir, Monsieur le Ministre,

- Si une collaboration est effectivement prévue entre la RTBF, les TVL et le secteur privé ?  
Quelles en seraient les modalités ?

D'avance je vous remercie Monsieur le Ministre pour votre réponse.

Isabelle Moinnet  
Le 20 janvier 2015